



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

ASR

ASSOCIATION SAUVEGARDE RETRAITE
73 Rue Vivienne
75 003 PARIS

ASSOCIATION SAUVEGARDE RETRAITE

53, rue Vivienne
75 003 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Le commissaire aux comptes a été nommé par l'Assemblée Générale de l'Association Sauvegarde Retraite le 26 mai 2009. Il a pour mission de vérifier les comptes annuels de l'Association Sauvegarde Retraite pour l'exercice clos le 31 décembre 2009. Le commissaire aux comptes a effectué ses vérifications conformément aux dispositions de l'article L. 823-1 du Code de Commerce et de l'article 1039 du Code de Procédure Civile. Il a constaté que les comptes annuels de l'Association Sauvegarde Retraite pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont conformes à la réalité et qu'ils ont été établis conformément aux dispositions de l'article L. 823-1 du Code de Commerce et de l'article 1039 du Code de Procédure Civile.

Le commissaire aux comptes a constaté que les comptes annuels de l'Association Sauvegarde Retraite pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont conformes à la réalité et qu'ils ont été établis conformément aux dispositions de l'article L. 823-1 du Code de Commerce et de l'article 1039 du Code de Procédure Civile. Il a constaté que les comptes annuels de l'Association Sauvegarde Retraite pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont conformes à la réalité et qu'ils ont été établis conformément aux dispositions de l'article L. 823-1 du Code de Commerce et de l'article 1039 du Code de Procédure Civile.

Le commissaire aux comptes a constaté que les comptes annuels de l'Association Sauvegarde Retraite pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont conformes à la réalité et qu'ils ont été établis conformément aux dispositions de l'article L. 823-1 du Code de Commerce et de l'article 1039 du Code de Procédure Civile. Il a constaté que les comptes annuels de l'Association Sauvegarde Retraite pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont conformes à la réalité et qu'ils ont été établis conformément aux dispositions de l'article L. 823-1 du Code de Commerce et de l'article 1039 du Code de Procédure Civile.

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31/12/2009

Aux adhérents,

ASSOCIATION SAUVEGARDE RETRAITE
53 Rue Vivienne
75 003 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association SAUVEGARDE RETRAITE tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

SAUVEGARDE RETRAITE

Page 2

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

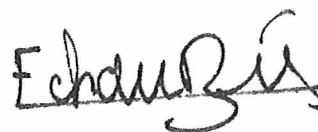
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 15 juin 2010

Le Commissaire aux Comptes

DBA AUDIT

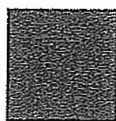
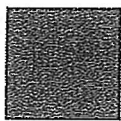
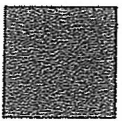
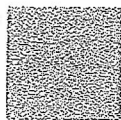
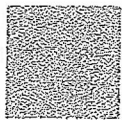


Laurent ECHAUZIER
Associé

Assoc. Sauvegarde Retraites

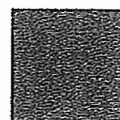
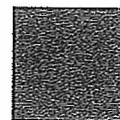
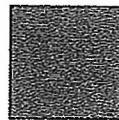
53, Rue Vivienne

75002 PARIS



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2009

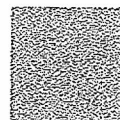


C.S.B.T. SARL

21 Rue Charles Schmidt

93400 SAINT-OUEN.

Téléphone : 01.40.12.52.71



COMPTES 2009
selon loi Becquet du 7 août 1991

	EUROS	
RESSOURCES	4 065 675	
DONS	4 027 421	
AUTRES PRODUITS	38 253	
EMPLOIS	3 629 126	
<i>INFORMATION, MOBILISATION ET ACTIONS SUR LES HOMMES POLITIQUES</i>	2 829 738	78,0%
Information et mobilisation des retraités (enquête sur l'avenir des retraites)	1 161 868	
Campagnes d'action sur les hommes politiques	713 688	
Campagne de presse	274 683	
Bulletins d'informations	220 479	
Publications, Relations Presse, Actions juridiques, Site Internet	459 019	
<i>APPEL A LA GENEROSITE</i>	530 375	14,6%
Frais informatiques et de gestion des dons	198 109	
Cartes de membres et demande de confirmation de soutien à l'association	62 513	
Relation avec les membres	131 608	
Demande de confirmation de soutien	138 145	
<i>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</i>	269 014	7,4%
RESSOURCES MISES EN RESERVE	436 548	

PRECISIONS :

Sauvegarde Retraites a pour objet : de défendre et promouvoir les droits des retraités par tous moyens légaux, de rassembler tous les citoyens qui souhaitent obtenir une amélioration des systèmes français de retraites, d'organiser des campagnes d'information et de mobilisation en vue d'une telle amélioration, d'étudier les différents systèmes de retraite existants et d'informer les citoyens sur les solutions adoptées par d'autres pays, d'analyser les options économiques qui permettent de construire une société qui crée des emplois et offre un niveau de vie satisfaisant.

Pour pouvoir réaliser son objet, Sauvegarde Retraites fuit appel à la générosité publique et satisfait donc aux obligations de la loi Becquet en informant clairement les donateurs sur ses actions et sur l'emploi des fonds recueillis. Cependant, en raison même de la spécificité de son objet, il est délicat de distinguer, de façon extrêmement tranchée, l'appel à la générosité et les campagnes de mobilisation des hommes politiques, chaque opération comportant une sollicitation financière. En ce qui concerne les frais de personnel, ils sont répartis selon les fonctions de chacun au sein de l'association.

Annexe CER 2009

Les missions sociales de 2 829 738 € sont les suivantes :

- actions de sensibilisation et d'information du grand public sur les retraites, par la diffusion de documentation sur tous formats, papier ou électronique, et d'enquêtes ;
- information des élus sur thème des retraites, par le biais d'envoi de documentation, de rendez-vous et de réunions d'information ;
- organisation de campagnes de pétitions sur des points précis, notamment le pillage de l'Agirc-Arcco par l'Etat au profit de l'Ircantec, caisse de retraite des agents de l'Etat non titulaires et des élus
- financement des recherches et publications de travaux d'experts sur les régimes de retraite et tout particulièrement les différents régimes spéciaux dont le régime de la fonction publique
- financement de campagnes de presse destinées à informer les Français des différences qui subsistent entre les régimes de retraite privés et publics et sur la différence de taux de remplacement
- financement de projets éditoriaux participant à promouvoir un système de retraite plus juste, équitable à la fois entre les actifs et les retraités mais également entre les jeunes générations et les anciennes.
- Nos ressources sont affectées à hauteur de 77.97% à notre objet

Les règles d'affectation et de répartition des coûts et des ressources ont été les suivantes :

Les frais de fonctionnement incluent :

- Les locations et dotation aux amortissements corporels ;
- Les fournitures et les frais d'archives ;
- Les frais comptables, juridiques et les assurances ;
- Les frais de téléphone, les factures EDG-GDF et les frais de copropriété ;
- Les frais de déménagement et de remboursement de l'emprunt ;
- Les impôts locaux ;
- Les frais informatiques ;
- Les frais de formation ;
- Une quote-part d'une moyenne de 6% pour cent des salaires et des charges sociales correspondantes.

Les frais d'appel à la générosité incluent :

- L'ensemble des coûts liés aux opérations de publipostage spécifiquement destinées à collecter des fonds pour financer des projets et actions de l'association
- Une quote-part de 13% des salaires et des charges sociales correspondantes qui correspond à tout ce qui concerne les relations épistolaires avec les membres, les demandes de confirmation de soutien et la carte de membre.
- L'ensemble des dépenses de plateforme téléphonique.

Changement de méthodes :

Aucun changement de méthode n'est à signaler sur l'exercice.

Tableau des fonds dédiés :

L'association ne gère pas de fonds dédiés, la campagne de collecte est annuelle et couvre l'exercice de douze mois.

Les dons sont récoltés afin de couvrir les actions sociales, dans leur ensemble, telles que décrites supra et ne sont pas affectés à des projets particuliers.

Annexe CER 2009

A la fin de l'exercice, et en cas d'excédent, le résultat est également affecté conformément aux objectifs de l'association tels que décrits dans les statuts.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2009	Net au 31/12/2008
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom	11 601	10 634	967	4 834
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 280 000	69 547	1 210 453	1 261 653
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	197 018	23 043	173 974	7 749
Immob. en cours / Avances et acomptes	13 344		13 344	42 159
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 078		1 078	9 614
ACTIF IMMOBILISE	1 503 040	103 224	1 399 816	1 326 009
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	7 158		7 158	9 274
Autres créances	29 024		29 024	198
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 156 491		1 156 491	892 952
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	502 752		502 752	416 610
Charges constatées d'avance	41 318		41 318	113 977
ACTIF CIRCULANT	1 736 743		1 736 743	1 433 011
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	3 239 783	103 224	3 136 559	2 759 021

Bilan

	Net au 31/12/2009	Net au 31/12/2008
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 028 734	1 531 020
RESULTAT DE L'EXERCICE	436 548	496 585
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	2 465 282	2 027 605
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	343 971	386 682
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1 015	1 553
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	344 986	388 234
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	40	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 875	208 083
Dettes fiscales et sociales	114 097	106 708
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 069	28 106
Autres dettes	211	284
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	671 277	731 415
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	3 136 559	2 759 021

Compte de Résultat Simplifié

Assoc. Sauvegarde Retraites

Période du 01/01/09 au 31/12/09

Edition du 07/05/10

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes d'ouvrages		4 044	148
Locations de fichiers		31 815	37 546
Cotisations et dons		4 027 427	3 759 620
PRODUIT D'EXPLOITATION		4 063 286	3 797 314

Achat de marchandises [y compris droits de douane]			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnements			
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			
Autres charges externes		2 796 518	2 554 494
Impôts, taxes et versements assimilés		55 874	122 289
Rémunérations du personnel		460 719	478 027
Charges sociales		213 074	210 134
Dotations aux amortissements		60 268	30 267
Dotations aux provisions			
Autres charges		4	2
CHARGES D'EXPLOITATION		3 586 457	3 395 212

RÉSULTAT D'EXPLOITATION		476 829	402 103
--------------------------------	--	----------------	----------------

Produits financiers		2 388	106 908
Produits exceptionnels			
Charges financières		17 669	6 808
Charges exceptionnelles		25 000	5 617
Impôts sur les bénéfices			

BÉNÉFICE OU PERTE		436 548	496 585
--------------------------	--	----------------	----------------

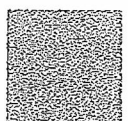
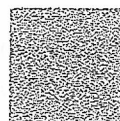
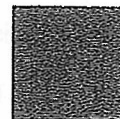
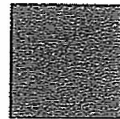
RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses		
Abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		436 548
---	--	----------------

Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficit antérieurs reportables		

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		436 548
---	--	----------------

Annexe



REGLES & METHODES COMPTABLES

Association Sauvegarde Retraites

Au 31 Décembre 2009

1. REGLES & METHODES COMPTABLES

L'Association Sauvegarde Retraite enregistre ses opérations comptables et prépare ses états financiers conformément au plan comptable général 1999, aux prescriptions du Code du Commerce ainsi qu'au règlement n° 99.01 du Comité et de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations ou à leur coût de production).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif

	<u>Mode</u>	<u>Taux</u>	<u>Durée</u>
Site internet	Linéaire	33,33%	3 ans
Locaux Rue Vivienne	Linéaire	4,00%	25 ans
Agencements & Installations	Linéaire	10%	10 ans
Matériel informatique	Dégressif	35%	5 ans

Par simplification (et en l'absence d'expertise), les locaux à usage de bureaux acquis en 2008 n'ont pas été décomposés et sont amortis en linéaire sur une durée de 25 ans.

REGLES & METHODES COMPTABLES

Association Sauvegarde Retraites

Au 31 Décembre 2009

1.2 Valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour ramener la valeur brute à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur de sortie des titres cédés a été déterminée selon la méthode « premier entré – premier sorti ».

Les plus values latentes réalisées ne sont pas comptabilisées conformément au principe de prudence.

La plus value latente sur les valeurs FCP BNP MONET, détenues au 31 décembre 2009 s'élève à 8.839 €.

1.3 Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 Charges constatées d'avance.

Elles concernent principalement les achats d'imprimés, d'enveloppes et autres fournitures non consommés sur l'exercice ; leur montant s'élève à 41.318 €.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Faits marquants :

- de l'exercice : L'association a transféré sans siège social et a déménagé dans les locaux qu'elle a acquis, au 53 Rue Vivienne à Paris, au 31 mars 2009.

- postérieurs à compter de la clôture : Néant.

Immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 601			11 601
Immobilisations incorporelles	11 601			11 601
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 280 000			1 280 000
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 289	152 652	11 289	152 652
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 389	17 646	14 669	44 366
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	42 159		42 159	
- Avances et acomptes		13 344		13 344
Immobilisations corporelles	1 374 837	183 642	68 117	1 490 362
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 614		8 537	1 078
Immobilisations financières	9 614		8 537	1 078
ACTIF IMMOBILISE	1 396 052	183 642	76 654	1 503 040

Amortissements

CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	6 767	3 867		10 634
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	18 347	51 200		69 547
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagements co				
Install. techniques, matériel et outillage industri				
Install. générales, agencements et aménageme	12 417	1 373	11 289	1 373
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 512	3 828	14 669	21 671
Emballages récupérables et divers				
Total III	63 276	56 401	25 958	92 590
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	70 043	60 268	25 958	103 224

Relevé des Provisions - Amortissements dérogatoires

Assoc. Sauvegarde Retraites

Période du 01/01/09 au 31/12/09

Edition du 07/05/10

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
--------------------------------------	--	--	--	--

Prov. pour dépréciation sur immo.				
Prov. pour dépréc./stocks et en cours				
Prov. pour dépréciation sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL				
----------------------	--	--	--	--

État des Échéances des Créances et Dettes

Assoc. Sauvegarde Retraites

Période du 01/01/09 au 31/12/09

Edition du 07/05/10

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 078		1 078
TOTAL de l'actif immobilisé :	1 078		1 078
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	7 158	7 158	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	29 024	29 024	
TOTAL de l'actif circulant :	36 182	36 182	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	41 318	41 318	

TOTAL GÉNÉRAL	78 578	77 500	1 078
----------------------	---------------	---------------	--------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	1 015	1 015		
- à plus d' 1 an à l'origine	343 971	45 169	202 299	96 503
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	158 875	158 875		
Personnel et comptes rattachés	35 489	35 489		
Sécurité sociale et autres organismes	73 381	73 381		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 226	5 226		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	53 069	53 069		
Groupe et associés				
Autres dettes	211	211		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	671 237	372 436	202 299	96 503
----------------------	----------------	----------------	----------------	---------------

Charges à Payer

Assoc. Sauvegarde Retraites

Période du 01/01/09 au 31/12/09

Edition du 07/05/10

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	401
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 329
Dettes fiscales et sociales	60 459
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	1 015
Autres dettes	
TOTAL	87 204

Produits à Recevoir

Assoc. Sauvegarde Retraites

Période du 01/01/09 au 31/12/09
Edition du 07/05/10

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	1 600
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	1 600

Charges et Produits Constatés d'Avance

Assoc. Sauvegarde Retraites

Période du 01/01/09 au 31/12/09
Edition du 07/05/10

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	41 318	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	41 318	

Effectif Moyen

Assoc. Sauvegarde Retraites

Période du 01/01/09 au 31/12/09
Edition du 07/05/10

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	8	
Ouvriers		
TOTAL	10	

Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

Assoc. Sauvegarde Retraites

Période du 01/01/09 au 31/12/09
Edition du 07/05/10

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	343 971
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	343 971

Variation des fonds associatifs

	Début d'exercice	Affectation du Résultat	Fin d'exercice
Report à nouveau	1 531 021	496 585	2 027 606
Résultat	496 585	-496 585	436 548
Régularisation d'écriture N-1		1 128	1 128
Total	2 027 606	1 128	2 465 282

Suivi des dons manuels affectés

Dons manuels affectés	Dons à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Dons restant à engager en fin d'exercice
4 027 181	0	4 027 181	0

